

Éditorial de Jean-Claude Mailly, Secrétaire général de Force Ouvrière, daté du lundi 23 août 2010

La rentrée 2010 démarre sur les chapeaux de roue. Pendant l'été FORCE OUVRIERE a largement informé les salariés des dangers multiples et du caractère inacceptable du projet gouvernemental sur les retraites.

Lors de son examen en commission à l'assemblée nationale en juillet, la majorité parlementaire a fait bloc sur les éléments essentiels du texte gouvernemental, notamment en matière de recul de l'âge du droit à la retraite et d'allongement de la durée de cotisation.

Dans son intervention télévisée du 13 juillet sur France 2 (motivée par « l'affaire Bettencourt »), le Président de la République a souligné que les manifestations auxquelles il s'attendait n'auraient aucune influence sur la version finale de la réforme des retraites.

Nouvelle provocation et/ou conviction que des manifestations à répétition ne bloqueront pas son projet ?

En tout cas le contexte est clairement posé, le projet gouvernemental s'inscrit dans une remise en cause importante des droits des salariés dictée par une politique économique et sociale inchangée malgré les discours et la crise.

On continue avec la même logique qu'avant la crise en pire parce qu'il faut réduire les déficits sans pénaliser le capital. En témoignent les bénéfiques records enregistrés par nombre d'entreprises du CAC 40.

Du côté de la commission européenne un livre vert en préparation sur la retraite constate que « les Etats membres ont encouragé une plus grande part de la population à travailler plus longtemps en vue d'obtenir les mêmes droits qu'auparavant » et que « toutes les politiques, y compris celles des retraites, seront assujetties à l'assainissement budgétaire ». Le tout en soulignant que « l'ampleur de la détérioration des finances publiques consécutives à la crise est équivalente à l'anéantissement de 20 années d'assainissement budgétaire ».

Dans ces conditions, il convient de réussir le 7 septembre 2010. FORCE OUVRIERE y sera pleinement engagée sur la base de l'exigence de retrait du texte.

Là encore il faut être sans ambiguïté. Quand un projet ne convient pas du tout et qu'il n'est pas amendable, il faut revoir entièrement la copie, donc exiger le retrait du projet actuel pour obtenir une autre réforme des retraites, respectueuse des droits des salariés et du progrès social.

Quand un plat est raté et toxique, il faut mieux le jeter pour en faire un autre. Car ce n'est pas en ajoutant une pincée de sel ou une cuillère d'huile qu'on changera la donne.

Or, c'est ce que le gouvernement veut laisser croire en disant que la porte n'est pas fermée sur la pénibilité ou les polypensionnés.

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.

Le 7 septembre exigeons le retrait du projet gouvernemental !

**Jean-Claude MAILLY
Secrétaire général**